FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada – Aperçu du fonds des fonds de placement garanti de l'Équitable 31 décembre 2025

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions américaines
Valeur totale :	4 897 532 $	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,34 %
Valeur unitaire de l'actif net :	10,09 $	Géré par :	Placements Vanguard Canada Inc.
Nombre d'unités en circulation :	485 467	Taux de rotation du portefeuille :	10,14 %
		Placement minimal :	25,00 $

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel S&P 500 Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général de titres de capitaux propres américains qui mesure les rendements sur le placement de actions des sociétés américaines à grande capitalisation. Il investit principalement, directement ou indirectement, dans des actions de sociétés américaines.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Apple Inc
3. Microsoft Corp
4. Amazon.com Inc
5. Broadcom Inc
6. Alphabet Inc
7. Alphabet Inc
8. Meta Platforms Inc
9. Tesla Inc
10. Berkshire Hathaway Inc

Nombre total de placements : 513 titres.

Les 10 principaux placements représentent 39,56 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

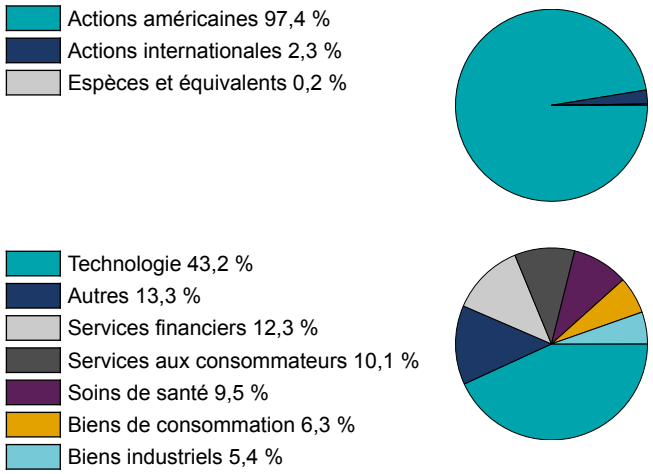
La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable

Équitable

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada – Aperçu des fonds de placement 31 décembre 2025

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent inclure dans leur portefeuille des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursie

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,89 %	0,18 %	2,34 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,89 %	0,18 %	2,34 %	0,55 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,89 %	0,18 %	2,34 %	0,70 %

Autres frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice S&P 500 est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's[MD] et S&P[MD] sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones[MD] est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice S&P 500 de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice S&P 500 est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice S&P 500 est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice S&P 500. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice S&P 500 suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre de la part de S&P Dow Jones Indices et ne doit pas être considérée comme un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500 OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FNB INDICIEL S&P 500 VANGUARD DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOWN JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.